

Lebensbeschreibung
von

N: [redacted] Camille, geb. 1909 von Robelmont Belgien.

Né à Robelmont (Belgique) le 19.12.09 fils de Josef et de Marie H [redacted] (décédée) mes parents étaient négociants en bois (scierie)

j'ai trois frères: l'ainé Ernest, mécanicien aux chemins de fer

Jean, négociant en bois

et Alexis, fonctionnaire à l'administration du Cadastre.

et trois sœurs Pauline, dont le mari Jule J [redacted] est fonctionnaire aux chemins de fer

Marthe, dont le mari Fernand F [redacted] est ouvrier aux chemins de fer

et Olga, dont le mari est employé de Banque.

Je fis mon école primaire à Robelmont, mon village natal jusque 11 $\frac{1}{2}$ ans J'entrai ensuite à l'Athénée à Virtou d'ou je sortis avec divers diplômes à l'âge de 18 ans. Je restai ensuite un an et demi à la maison suite anémie due à la croissance trop rapide.

Dès rétabli, j'entrai comme commis aux PTT le 17 3 30 Le 31. 12 30 j'entrais aux chemins de fer (suite concours) où j'étais comme fonctionnaire (soud-chef de station de la classe) quand les Allemands nous attaquèrent le 10. 5 .40

Je m'étais marié le 27.8.32 à la française, Berthe J [redacted], dont le père est ouvrier d'usine et limique frère gendarme.

J'étais exempt du service militaire comme 4^e a fil d'une famille de plus de six enfants. Mes trois frères étaient soldats.

Je reçus l'ordre d'évacuer la station de Schaerbeek où j'étais de service encore le 17. 10. 40, et de me rendre en France avec mon personnel, via Ostende où un bateau français nous attendait. Nous arrivâmes le 18 après midi en vue de Dieppe mais reçûmes l'ordre de passer en Angleterre, les allemands avançant trop vite en France. Nous débarquâmes à Falkeston le 19. 5. 40. Je fus dirigé sur Londres où j'habitai 182, Randolph Avenue, Maida Vale Londres W 9.

Dès que le service des réfugiés s'organisa, je m'y engageai volontairement. Par la suite, lorsque notre Gouvernement voulut bien quitter le Jnspecteur de Police Judiciaire au Comité supérieur de Contrôle (Cabinet du 1^{er} Ministre) pour le contrôle des secours et organismes divers pour réfugiés.

En mai 41, le Gouvernement Britannique me demanda pour rentrer en Belgique en mission adéquate à mes fonctions et mes relations au sein du Gouvernement. J'acceptai et reçus la nationalité Britannique.

Ma rentrée en Belgique ne fut pas officielle et j' y viens clandestinement jusqu'au moment où le 17.11.41, les allemands me déaouvrirent où je dus prendre la fuite. J'ai essayé de me cacher en Belgique chez des amis, mais les recherches de la Gestapo devenaient dangereuses. Je ne pouvais donc vivre en sécurité qu'en Angleterre, ma nouvelle patrie. Je résolus de gagner l'Espagne, mais l'hiver me faisant craindre les Pyrénées et trouvant le Jura sans neige je vins en Suisse en vue d'y toucher la Légation Britannique. Je me présentai à la Police de Les Verrières le 2.12.41 dès que j'eus franchi la frontière.

J'indiquai à la Police mon nom reçu en mission et ma nationalité britannique. Par la suite, l'agent quime questionna pour la 3e fois à Berne, me dit que la légation refusait de me recevoir ce qui était mensonge et ensuite, qu'on allait être obligé de contrôler mon identité en Belgique. Cela mettait ma femme et ma famille, dont j'avais donné les noms et adresses exacts, en danger vis à vis des allemands. Je fus donc obligé de donner mon nom réel d'origine. Voilà le mensonge que l'on me reproche.

A chaque interrogatoire, j'ai demandé à être mis en contact avec la Légation Britannique en vue de mon rapatriement en Angleterre. On fit chaque fois la sourde oreille.

Quand la Police décida de m'interner en qualité de belge je demandai à voir la légation de Belgique; même refus.

Je subis donc l'hospitalité suisse, plutôt que je n'en jouir.

J'ai demandé à prendre un avocat pour veiller à mes intérêts, Mr. le Directeur de Witzwil, m'a fait étranger mon argent belge et français pour pouvoir le payer; puis lorsque j'eus écrit ma lettre au Docteur Maag de Zürich, elle ne partit pas de Witzwil, je l'ai vue dans le porte feuilles de Mr. Werder, huit jours après. Lorsque je voulus envoyer une provision de 150 frs à une autre avocat de Berne, ce même Mr. Werder me dit que mon argent était bloqué, que je ne pouvais plus en disposer. "D'ailleurs dit-il, un avocat ne sert à rien, on devrait les tuer tous." Ajoutez à toutes ces malversations, les impolitesse, les humiliations, le travail trop dur pour ma santé, le refus de me laisser présenter au médecin pour visite générale malgré ma demande écrite, le contact avec des gens sans tenue ni éducation, les sifflements et les "dù " par lesquels les officiels vous appellent comme on appelle un chien et vous aurez un aperçu de toute la rancœur et la révolte qui m'ont poussé à mon évasion du 8 avril qui me vaut mon transfert à ce pénitencier. Soyez persuadé que j'ai toujours mis de la bonne volonté, de l'énergie au-dessus de mes forces à satisfaire les obligations que m'imposait l'hospitalité suisse. Je n'ai jamais eu une révolte m'implainte, soit à Berne en prison, soit à Witzwil. Je vous prie de croire que les premiers mots gentils et amicaux et la première commisération dans mes malheurs de victime de la guerre me furent donnés à Lenzbourg.

Jé vous en remercie de tout coeur ainsé que votre personel.
Me serait-il permis de vous demanséder l'autorisation d'écrire au
Dr. Maag de Zürich et ensuite de réciterer ma demande de mise en
contact avec la légation Britannique ou Belge en vue de mon départ
régulier vers l'angleterre.

le 17 - 5- 42

Ni [redacted].

PS Dois-je comprendre par le présent formulaire que je subis une
incarcération punitive et non une réclusion préventive?